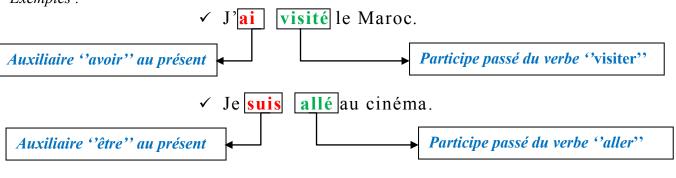
## □ Qu'est-ce que le passé composé ?

- 1 Le passé composé est un temps du passé qui indique des actions achevées, accomplies. On l'utilise surtout à l'oral. Á l'écrit, on utilise plutôt le passé simple.
- 2 Le passé composé se forme avec le présent d'un auxiliaire et le participe passé du verbe. Certains verbes se conjuguent avec <u>l'auxiliaire "avoir"</u>, d'autres, plus rares, avec <u>l'auxiliaire "être"</u>.

Exemples:



## □ Comment accorder le participe passé ?

① Généralement le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire "être" s'accorde en genre (féminin ou masculin) et en nombre (singulier ou pluriel) :

Exemple : Les parents sont partis à Fès.

Le participe passé "partis" s'accorde avec le sujet "les parents"

2 En règle générale, le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire "avoir" ne s'accorde jamais avec le sujet, mais avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemple: II a aimé la voiture que son père a acheté e cet été.

Le participe passé **''aimé''** ne s'accorde pas avec le sujet **''il''** 

Le participe passé **''achetée''** s'accorde avec le **(COD) ''la voiture''** parce qu'il est placé avant le verbe.